

FICHES DE CAPITALISATION DES ATELIERS DU TOUR PACA DU GUIDE DES BONNES PRATIQUES

**Bonnes pratiques de l'ESS
LE GUIDE FAIT SA TOURNÉE !**

**Les étapes de la tournée
des territoires :**

- 19 déc 2017 : Marseille
- 30 janvier : Nice
- 13 février : Carpentras
- 29 mars : Bouches du Rhône

3 matinées participatives et
1 événement de capitalisation
pour vous saisir de
votre Guide des Bonnes
Pratiques

Inscriptions sur :
www.cresspaca.org

Logos at the bottom: Chambre Régionale des entreprises de l'économie sociale et solidaire, mgen, unification, cn cress.



FICHE ATELIER

LES MODALITES EFFECTIVES DE GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE

PRESENTATION DE LA THEMATIQUE

La loi relative à l'ESS fait référence à « *une gouvernance démocratique, définie et organisée par les statuts, prévoyant l'information et la participation, dont l'expression n'est pas seulement liée à leur apport en capital ou au montant de leur contribution fi des associé.e.s, des salarié.e.s et des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise* ».

La norme ISO 26 000 (relative à la responsabilité sociétale des organisations) définit quant à elle la gouvernance comme « *le système par lequel une organisation prend des décisions et les applique en vue d'atteindre ses objectifs* ».

CHIFFRES CLES DU TOUR PACA

3 ateliers organisés avec 27 participant.e.s : ACCES Var, ALC, A.M.U, API, Babalex, Centre socio-culturel du Roy d'Espagne, Direction départementale 06 de la cohésion sociale, Eurasianet, Les Jardins de Solène française Paca, Mutuelle Nationale Territoriale, Pro Bono Lab, Promess84, Scity.coop., Le Logis des Jeunes, Mgen 06, Mgen 83, Mgen 84, S.E.D, Mutualité

ENJEUX DE LA THEMATIQUE : POURQUOI AGIR SUR CE THEME ?

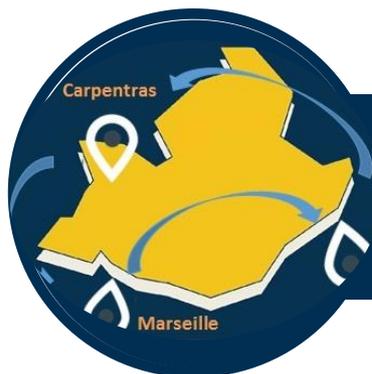
- Il s'agit d'un élément fondamental de notre spécificité entrepreneuriale : le caractère collectif de nos organisations : nous sommes des sociétés de personnes.
- Démontrer notre culture de la délibération.
- (re)Partager le projet collectif.
- Faire valoir notre « culture de l'impact » et de l'utilité sociale plutôt qu'une culture du chiffre, du rendement.
- Etre plus en phase avec la société actuelle (diversité, parité, conciliation des temps de vie, numérisation et digitalisation, évolution du militantisme..)

DES PROPOSITIONS D'INDICATEURS

- Nombre d'heures annuelles de formation des élus.
- Nombre de temps formalisés entre les salariés et les élus.
- L'existence d'outils de partage des informations : des **Wiki** (un wiki est un espace commun d'informations et d'échanges.)

DES ILLUSTRATIONS DE BONNES PRATIQUES

- La création d'une commission « renouvellement générationnel/parité » au sein d'une mutuelle.
- Des séminaires d'intelligence collective.
- L'élaboration de plans de formation pour les élus mutualistes.
- La formalisation d'un livret d'accueil des bénévoles associatifs.
- L'organisation de temps « festifs » avec la Gouvernance
- La conception d'outils de valorisation des élus : portraits d'élus, recueils de témoignages de dirigeants bénévoles.



FICHE ATELIER

LA CONCERTATION DANS L'ELABORATION DE LA STRATEGIE DE L'ENTREPRISE

PRESENTATION DE LA THEMATIQUE

La loi du 31 juillet 2014 relative à l'ESS fait référence en son article 1er à « *la participation, dont l'expression n'est pas seulement liée à leur apport en capital ou au montant de leur contribution financière, des associés, des salariés et des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise* ».

L'article 43 de la loi de programmation relative à la mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement spécifie quant à lui que « construire une nouvelle économie conciliant protection de l'environnement, progrès social et croissance économique exige de nouvelles formes de gouvernance, favorisant la mobilisation de la société par la médiation et la concertation ».

La gouvernance participative (ou inclusive) renvoie à un processus de décision plus collective, élargi à diverses parties prenantes internes et/ou externes. Elle vient renforcer la gouvernance démocratique et constitue un trait identitaire fort des entreprises de l'ESS.

ENJEUX DE LA THEMATIQUE : POURQUOI AGIR SUR CE THEME ?

- Pour défendre les valeurs de l'entreprise.
- Pour construire une stratégie partagée à l'interne et transmise à l'externe.
- Pour donner du sens au projet de l'entreprise par la participation et la compréhension de tous.

DES PROPOSITIONS D'INDICATEURS

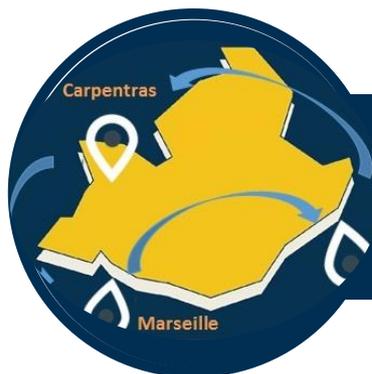
- Le nombre de réunions consacrées aux plans d'actions, à la stratégie de l'entreprise.
- Leurs périodicités et leurs durées.
- L'existence d'audit(s) externe(s).

DES ILLUSTRATIONS DE BONNES PRATIQUES

- L'organisation de séminaires « de partages ».
- L'élaboration de questionnaires, d'enquêtes de satisfaction.
- La création d'outils d'intelligence collective : des mapping, des sociogrammes
- L'organisation de « Journées portes ouvertes ».

CHIFFRES CLES DU TOUR PACA

3 ateliers organisés : 32 participant.e.s: ADERE PACA ARCS, Cannes Jeunesse, Casden, Communauté d'agglomération Sophia-Antipolis, Esperanza, Eurasianet, Forum Jorge François, France Active (ESIA) Harmonie Mutuelle, Ides Up, IRTS Paca-Corse, ISATIS, Ligue de l'Enseignement 13, Ligue FSGT Alpes Méditerranée, Mgen06, Mutualité française Paca, Mutualité française Paca SSAM, MSA services, Pôle emploi, STD Pro, Synergie Family, Uniformation



FICHE ATELIER

LA TERRITORIALITE : AMPLIFIER L'IMPACT DE L'ENTREPRISE SUR SON TERRITOIRE

PRESENTATION DE LA THEMATIQUE

Une des particularités de l'ESS est son étroite imbrication avec le développement des territoires : animateur de dynamiques collectives, créateur d'emplois peu délocalisables, instigateur de solutions nouvelles et partenaire important des pouvoirs publics sur les politiques locales, le secteur de l'ESS a fondamentalement au cœur de son identité et de ses missions une forte composante locale.

Cette réalité est consacrée par le législateur. Ainsi, la loi ESS a mis en place plusieurs mesures en faveur de la territorialisation de l'ESS : PTCE, commande publique socialement responsable, action des collectivités en faveur de l'ESS, commerce équitable nord-nord, reconnaissance des monnaies locales complémentaires. La loi NOTRe a, quant à elle, consolidé le rôle des conférences régionales de l'ESS et leur économique d'innovation et d'internationalisation participation dans l'élaboration du SRDEII (Schéma régional de développement).

CHIFFRES CLES DU TOUR PACA

3 ateliers organisés, 35 participant.es.: 15-38 Réseau Med, ABI06, AMAP de Provence, A.M.U-CNRS, Anima, Cannes Jeunesse, COORACE Paca, Communautés de communes : ACCM, Sorgues du Comtat, Direccte Paca, Ecole des Mines, ECOMESS, Fondation Nice Côte d'Azur, Forum Jorge François, Groupe B&P, Harmonie Mutuelle, ISATIS, La Nef, Mgen06, Mutuelle Provence Entreprises, ObsAR, Pôle emploi, Sigma Formation, Trinidad Conseil, Uniformation, Ville de Montoux.

ENJEUX DE LA THEMATIQUE : POURQUOI AGIR SUR CE THEME ?

- Pour plus de proximité avec les usagers, les bénéficiaires.
- Pour renforcer le lien avec les partenaires publics (financeurs, cofinanceurs, donneurs d'ordre)
- Pour être au cœur de l'articulation des compétences des collectivités locales et autres EPCI (loi NOTRe)
- Parce que les territoires «évoluent» : centralisation, décentralisation, métropolisation, nouveaux découpages, changements climatiques.
- Parce que l'entreprise d'ESS assume sa responsabilité quant à ses impacts locaux : création d'emplois, de richesse, actrice de l'aménagement du territoire par ses services, ses produits qui intègre une identité territoriale.

DES PROPOSITIONS D'INDICATEURS

- La participation des entreprises d'ESS à la construction des politiques publiques locales.
- Le nombre de partenariats formalisés avec des collectivités et les acteurs du territoire en charge de l'emploi, du développement économique.
- Le nombre d'entreprises adhérentes à la CRESS ou dans une autre organisation représentative.

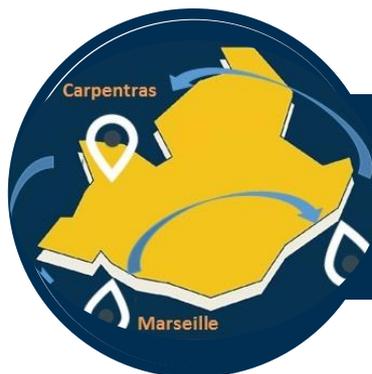
DES ILLUSTRATIONS DE BONNES PRATIQUES

- La création d'une monnaie locale
- Le recours aux circuits courts.
- La signature d'une convention de partenariat avec la Mission locale ou Pôle Emploi
- L'organisation de rencontres entre pairs (ex : les scop/scic d'un même département)
- La relocalisation d'une fondation d'entreprise sur son territoire d'« appartenance »
- La formalisation d'une démarche de type Territoire «Zéro CLD»



PARTENAIRES :





FICHE ATELIER

POLITIQUE SALARIALE ET EXEMPLARITE SOCIALE : VALORISER LE CAPITAL HUMAIN

PRESENTATION DE LA THEMATIQUE

La gestion des ressources humaines recouvre l'ensemble des obligations de l'entreprise en tant qu'employeur et les dispositifs non obligatoires en faveur du développement du/de la collaborateur.trice. Les ressources humaines sont un des éléments fondamentaux pour mettre en place le projet de l'entreprise, dans un esprit de respect et de valorisation. Il est donc essentiel de bien se saisir des enjeux liés à cette ressource et mettre en œuvre toutes les actions nécessaires à son développement harmonieux en cohérence avec l'objet même de l'entreprise. La voie est clairement balisée par le droit du travail, dont le respect constitue évidemment la première des bonnes pratiques pour des entreprises plaçant l'humain au cœur de leur projet. Les obligations de l'employeur sont inscrites dans le Code du travail mais également dans les conventions collectives sectorielles auxquelles les entreprises de l'ESS peuvent être rattachées.

CHIFFRES CLES DU TOUR PACA

2 ateliers organisés : 11 participant.e.s: Eurasianet, Ecole des avocats du Sud Est, Harmonie Mutuelle, Mgen 06, Marseille Nord Handball, Mutualité française Paca SSAM, Pôle emploi, Skavenji

ENJEUX DE LA THEMATIQUE : POURQUOI AGIR SUR CE THEME ?

- Les ressources humaines sont un levier de la performance et de la compétitivité de l'entreprise : par le bien-être au travail, la réduction des risques psycho-sociaux, la fidélisation, l'image de marque.
- Fort enjeu d'anticipation face aux mutations sociales et économiques (digitalisation et numérisation des pratiques, aspirations nouvelles de la part des générations Y&Z).

DES PROPOSITIONS D'INDICATEURS

- L'existence et l'obtention de «labels» axés sur les ressources humaines
- La construction et l'interprétation d'une pyramide des âges
- La caractéristique des contrats de travail (statuts, temps de travail, avantages particuliers)
- L'écart des rémunérations

DES ILLUSTRATIONS DE BONNES PRATIQUES

- Le droit à la déconnexion
- La formalisation du « Café des collaborateurs » , du « Fika »
- Le partage d'informations telles que les absences, les présences, les personnes en formation
- L'organisation de pots d'accueil (*vs pots de départ !*)
- L'humanisation des e-mails (*photos dans les signatures électroniques*)



PARTENAIRES :





FICHE ATELIER

LE LIEN AVEC LES UTILISATEURS :
BENEFICIAIRES, CLIENTS, USAGERS

PRESENTATION DE LA THEMATIQUE

Les entreprises de l'ESS produisent des biens et des services à destination de leurs membres et/ou de leurs publics, avec des effets collectifs ou sociétaux qui confèrent à ces entreprises une utilité sociale. La loi du 31 juillet 2014 sur l'ESS circonscrit l'utilité sociale aux activités : de soutien à des personnes en situation de fragilité ; de lutte contre les exclusions, pour le renforcement du lien social et de la cohésion des territoires ; d'engagement au service du développement durable, la transition énergétique ou la solidarité internationale.

CHIFFRES CLES DU TOUR PACA

3 ateliers organisés, 42 participant.e.s : 15-38 Réseau Med, ADERE PACA ARCS, APROVA 84, Casden, Cannes Jeunesse, Centre socio-culturel du Roy d'Espagne, Ecomess, Eurasianet, Groupe B&P, Ides Up, IRTS PACA CORSE, ISATIS, Les Jardins de Solène, Ligue de l'Enseignement 13, Ligue FSGT Alpes Méditerranée, Logis des Jeunes, Mgen06, Mgen84, Mutualité française Paca, Mutualité française PACA SSAM, Mutuelle Eovi, Pro Bono Lab, MSA Services, Mutuelle Nationale Territoriale, Pôle Emploi Paca, Promess84, Skavenji, Uniformation

ENJEUX DE LA THEMATIQUE : POURQUOI AGIR SUR CE THEME ?

- Eviter l'hors-sol et obliger à la remise en question
- Répondre à des besoins concrets, des attentes exprimées permet de légitimer son action, sa présence, son utilité
- Enjeu de l'appropriation collective du projet et des qualités multiples (client-sociétaire, adhérent-élu, coopérateur-salarié, usager-utilisateur, fournisseur-consommateur...).

DES PROPOSITIONS D'INDICATEURS

- Nombre de consultations formalisées
- Le recensement des outils d'aide à l'expression des utilisateurs

DES ILLUSTRATIONS DE BONNES PRATIQUES

- La production de questionnaires, de baromètres de satisfaction
- L'organisation de groupes d'échanges entre usagers
- L'organisation de rencontres mutuelles : sur de petits espaces (< de 10 personnes) pour rencontrer les usagers, les bénéficiaires et prendre connaissance de leurs besoins
- Le maintien de services de proximité



PARTENAIRES :





FICHE ATELIER

L'ENTREPRISE ET LA DIVERSITE :
LA DIVERSITE, SOURCE DE RICHESSE

PRESENTATION DE LA THEMATIQUE

L'un des fondements identitaires de l'économie sociale et solidaire est de placer la personne (quel que soit son âge, son origine, son apparence, sa couleur, son état de santé, son orientation sexuelle ou son sexe, son identité de genre, etc.) au coeur du projet de l'entreprise. Ce qui consiste de fait à prévenir toute forme de discriminations, et promouvoir la diversité et l'égalité. Ces principes pourront trouver leur illustration dans le cadre des bonnes pratiques « employeurs » présentées dans le guide.

CHIFFRES CLES DU TOUR PACA

3 ateliers organisés, 25 participant.e.s :

ALC, Cannes Jeunesse, Chorum, Communauté d'Agglomération Sophia-Antipolis, COORACE PACA, Direccte PACA, France Active (ESIA), Eurasianet, Mgen06, Pôle Emploi Paca, STD Pro, Synergie Family, Uniformation.

ENJEUX DE LA THEMATIQUE : POURQUOI AGIR SUR CE THEME ?

- Etre le miroir de son environnement.
- Pour s'enrichir de nos différences et casser les représentations.

DES PROPOSITIONS D'INDICATEURS

- Le taux et les places respectives des femmes et des hommes dans les différentes instances.
- Le taux de femmes et hommes en situation de handicap.

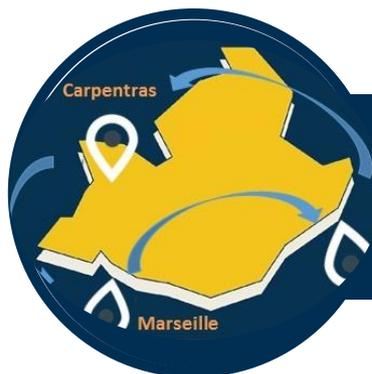
DES ILLUSTRATIONS DE BONNES PRATIQUES

- L'organisation de Live Lab : quand des adhérents mutualistes proposent des sujets de réflexion et deviennent élus pour les développer.
- Création d'évènements dédiés à la jeunesse, à la mixité.
- Mise en œuvre d'une campagne photo.
- La prise en compte effective des besoins et attentes des PMR.
- Une réflexion sur le profil des recruteurs : des nouveaux recruteurs pour des nouveaux recrutés.



PARTENAIRES :





FICHE ATELIER

LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS SA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE

PRESENTATION DE LA THEMATIQUE

L'articulation entre développement durable et économie sociale apparaît souvent naturelle voire consubstantielle aux statuts des entreprises de l'économie sociale et solidaire. Cependant le développement durable notamment dans sa dimension environnementale ne peut résulter que d'une démarche volontariste.

Le rapport Brundtland (1987) définit le développement durable comme un "développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs". La Charte de l'environnement, inscrite dans la constitution en 2005, indique que les politiques publiques doivent promouvoir un développement durable en conciliant protection de l'environnement, développement économique et progrès social.

CHIFFRES CLES DU TOUR PACA

3 ateliers organisés, 25 participant.e.s:
ABIO6, ACCES Var, AMU-CNRS, Anima, Communauté de communes ACCM, Esperanza, Eurasianet, Forum Jorge François, ISATIS, Marseille Nord Handball, Pôle Emploi PACA, Mutualité Française PACA, Mutualité Française PACA SSAM, Mgen 06 et 84, Scity.Coop, Trinidad Conseil

ENJEUX DE LA THEMATIQUE : POURQUOI AGIR SUR CE THEME ?

- Enjeu du bien commun : l'entreprise d'ESS est actrice du bien commun et solidaire du présent et du futur.
- L'entreprise d'ESS est souvent précurseur en matière de développement durable (à l'initiative des ressourceries, des EnRJ renouvelables, des mobilités douces).
- Enjeu sanitaire
- Enjeu économique (coûts évités, réduction des coûts)

DES PROPOSITIONS D'INDICATEURS

- Indicateurs de suivi des consommations courantes (impressions, électricité).
- Nombre et fréquence du recours à la visio-conférence.
- Nombre de personnes formées aux enjeux du développement durable.
- Existence d'outils formalisés : plan de mobilité, charte du développement durable.
- Présence de signalétiques dédiées invitant au recyclage, à la maîtrise des consommations, à des usages raisonnés.

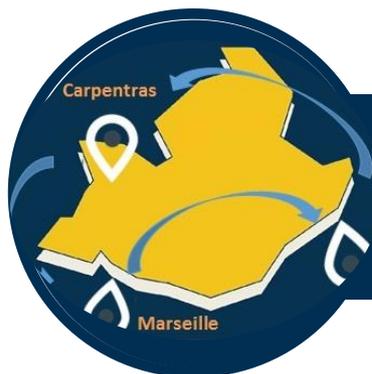
DES ILLUSTRATIONS DE BONNES PRATIQUES

- La mise en place de l'IKV
- La formalisation de plans de mobilité pour les commerciaux
- L'installation de systèmes d'alerte pour les consommations électriques.
- L'organisation du recyclage papier/bureautique/consommables
- La promotion de l'autopartage, du co-voiturage, du transport en commun.



PARTENAIRES :





FICHE ATELIER

L'ETHIQUE ET LA DEONTOLOGIE

PRESENTATION DE LA THEMATIQUE

L'articulation entre éthique, déontologie et économie sociale apparaît souvent naturelle voire consubstantielle aux statuts voire à l'objet des entreprises de l'économie sociale et solidaire. Cependant ces concepts ne peuvent résulter que d'une démarche réfléchie et organisée.

Alors que la **déontologie** en tant que code de pratiques et de règles propres à un métier particulier s'impose à tous ceux qui le pratiquent, **l'éthique** est un lieu d'interrogation et de débat, qui ne vise donc pas nécessairement le consensus car l'éthique renvoie beaucoup à la responsabilité individuelle même si chaque collectivité de travail ou chaque entreprise, chaque secteur d'activité, peut travailler à définir une éthique de responsabilité commune.

CHIFFRES CLES DU TOUR PACA

1 atelier organisé, 6 participant.e.s :
API Provence, Les AMAP de Provence, L'École des Avocats du Sud Est, Mgen06, La NEF.

ENJEUX DE LA THEMATIQUE : POURQUOI AGIR SUR CE THEME ?

- Les statuts ne font pas la vertu et les entreprises d'ESS doivent faire la démonstration constante de leurs différences.
- Les entreprises d'ESS peuvent être en concurrence les unes envers les autres et elles se doivent de mettre en œuvre des pratiques responsables et respectables vis-à-vis de leur écosystème.

DES PROPOSITIONS D'INDICATEURS

- Le taux d'impayés
- Les délais de paiement
- Le nombre de « conventions particulières » portées à l'attention des membres lors des conseils d'administration
- Nombre d'heures consacrées à la formation des élus

DES ILLUSTRATIONS DE BONNES PRATIQUES

- Une fiche de déclaration des mandats des élu.es de l'entreprise.
- Des relations entretenues avec les fournisseurs.
- Le plafonnement des indemnités (barèmes, forfaits, règles claires).
- Le non-hacking des données électroniques.



PARTENAIRES :





PARTENAIRES :

